



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

commerce électronique

Question écrite n° 77627

## Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur l'information du Figaro du 22 janvier qui fait état d'une réunion entre le ministère de la santé, la direction générale de la concurrence de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) et les syndicats d'opticiens afin de trouver une solution qui satisfasse Bruxelles tout en répondant aux exigences financières de santé. La Commission européenne a mis en demeure la France de modifier sa réglementation afin d'autoriser la vente en ligne de produits d'optiques, menaçant de saisir la Cour de justice européenne. Il lui demande où en sont actuellement ces discussions qui faciliteraient la vente en ligne mais pénaliseraient les commerces de centre-ville.

## Données clés

**Auteur :** [M. André Wojciechowski](#)

**Circonscription :** Moselle (7<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 77627

**Rubrique :** Ventes et échanges

**Ministère interrogé :** Santé et sports

**Ministère attributaire :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 27 avril 2010, page 4642

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)